

2^{ème} Réunion CNAHES Grand Est du 16/01/2020

École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale, 3 rue Sédillot, Strasbourg

Rédaction : Marine Bonnans, Volontaire au service civique CNAHES et Jacques Bergeret

Alsace :

Excusés : Monique Bauer, Anne Carole Bindoux, Charlotte Mourot (Volontaire du Service Civique en Arrêt Maladie, mais doit reprendre son travail lundi), Jacques Provost (pour la matinée).

Présents : Michel Bach (délégué régional Grand Est), Claude Haudier (trésorier national et trésorier régional Grand Est).

* *À 13h30 Jacques Provost rejoindra le groupe pour le casse-croute et Claude Haudier le quittera pour une autre réunion.*

Lorraine :

Excusés : Andrée Frédéric, Jacques Lepetit, Floriane Sauzé (ses 2 trains A/R Metz-Strasbourg ont été annulés en raison des grèves).

Présents : Jacques Bergeret (délégué régional adjoint Grand Est Lorraine), Christophe Dabescat, Carl Lazzarelli, Marine Bonnans (Volontaire du service civique CNAHES)

*

Michel Bach introduit la séance en rappelant l'ordre du jour :

1. Présentation des activités des deux délégations territoriales Alsace et Lorraine.
2. Présentation des travaux des volontaires du service civique.
3. Perspectives organisationnelles de la région.
4. Fonctionnement financier de la délégation régionale.
5. Développement de la page régionale sur le site nationale.
6. Chantiers pour l'année 2020.

Il rajoute les points suivants en ce début de réunion :

7. Postes de Service Civique 2020-21.
8. Guide des sources.
9. Postes à pourvoir à la suite de l'annonce de leur démission du délégué régional et du trésorier.

0 – Introduction de la séance.

Michel Bach introduit la séance en commençant par annoncer que pour raison de santé, il ne souhaite plus assurer la responsabilité de Délégué Régional de la délégation CNAHES Grand Est.

Claude Haudier annonce qu'il en va de même pour lui concernant la responsabilité de Trésorier de la délégation.

Ces deux annonces de démissions jettent un froid mais surtout vont nécessiter de trouver des solutions pour permettre à la délégation de fonctionner.

I - Présentation des activités des deux délégations territoriales Alsace et Lorraine.

I.1 - Activités de l'Alsace.

La délégation territoriale Alsace se concentre sur le travail des archives et du recueil de témoignages. Plusieurs chantiers d'interventions archivistiques sont en cours.

- Classement des archives du Centre de formation d'éducateurs.
- Archives de l'ancien CREA d'Alsace (fermeture à la suite de sa liquidation judiciaire).
- Archives du centre de Marbach, actuellement conservées dans l'ancienne abbaye. Travail sur l'organisation du transfert et du placement aux archives départementales.
- Recueil de témoignage : pour le moment il n'y en a pas de nouveaux en cours.
- Suite du colloque national pour le 50^e anniversaire du diplôme d'éducateur spécialisé, en attente : l'une des anciennes formatrices qui devait intervenir n'a pas encore pu travailler sur le texte.
- Archives du Gai Séjour de Grendelbruch : association qui a fermé dont l'activité a été reprise par l'association Adèle le Glaubitz¹,
- Archives régionales du service social (il y avait deux écoles : l'école d'éducateur et l'école du service social) : l'emplacement de ces archives est encore en cours de recherche,
- Archives de l'URIOPSS Alsace : elles ont disparu dans des circonstances étranges.
* *Outil de recherche existant pour la partie URIOPSS de Lorraine.*

I.2 - Activités de la Lorraine.

La délégation territoriale Lorraine a plusieurs projets en cours :

- Recherches documentaires : travail de recherche dans les lieux d'archives. Un projet en cours est à l'état stationnaire concernant l'histoire de l'établissement disparu de l'Éducation Surveillée de Neufchâteau dans les Vosges. Les autorisations aux archives ont été longues à obtenir. Des recherches sont menées dans les 4 Archives Départementales mais aussi dans plusieurs Archives Municipales dans le cadre de l'action d'histoire du handicap en Lorraine du Moyen Âge à nos jours.
- Chantiers d'archives : divers chantiers ont été menés par le passé (Grand Sauvoy, Maxéville. AEIM (ADAPEI de Meurthe-et-Moselle) pour la partie historique, les archives des personnes accueillies n'ont pas encore été traitées. Ce travail a été conduit en même temps que 3 journées de formation (non consécutives et étalées sur 2 années) au sein de l'AEIM pour faire évoluer la culture d'entreprise concernant la gestion des archives des personnes accueillies, et informer sur la gestion des archives d'une association, etc.

¹ <http://www.glaubitz.fr/association/etablisements/gai-sejour.html>

Un séminaire regroupant des stagiaires volontaires de ces 3 formations a été mené avec les Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle pour co-construire l'outil de gestion associatif, lequel a été depuis validé par la directrice des AD.54 et la DG de l'association et est donc opérationnel. Autre chantier réalisé, ans le cadre d'un travail de fond sur l'histoire encore en travail : celui des Compagnons du Chemin de Vie pour la totalité des archives historiques de cette association, lesquelles sont depuis 2019 accessibles aux archives départementales de la Meuse. Le chantier des archives historique de l'OHS de Lorraine est commencé depuis octobre 2019, pour le moment pour la partie concernant l'iconographie historique de l'association.

- Le programme d'action d'histoire du handicap en Lorraine du Moyen Age à nos jours, engagé depuis 2013 et qui a déjà donné lieu le 15/10/15 au colloque national du CNAHES sur « le droit à l'éducation des personnes en situation de handicap progresse bien que le comité régional de pilotage n'ait pas été réuni en 2019. Nous préparons la maquette d'édition des actes du colloque. Les 6 *Ateliers d'histoire sociale* fonctionnent inégalement en fonction des énergies et des tâches diverses assurées par ailleurs ; pour mémoire : « Témoignages », « Recherche documentaire », « Exposition », Fabriques de mémoire avec les citoyens », « Ouvrage collectif », « Communication ». * *Le diaporama explicatif du projet sera envoyé par mail à tous les adhérents qui souhaiteront le recevoir (demande à adresser à : cnahes.lorraine@free.fr)*. La *Fabrique de mémoire avec les citoyens* a donné lieu à une première expérience au mois de Juin 2020 à Montmédy. Il s'agissait d'inviter la population à un évènement préparé par un groupe de travail. * *Se reporter à l'article de La Lettre du Cnahes n°61 de novembre 2019 p.5 et 6*. Nous entrons dans la phase préparatoire d'une seconde expérience pour mettre en œuvre un projet de déambulation culturelle historique à Flavigny-sur-Moselle qui prendra sens dans le cadre du centenaire de l'Office d'Hygiène Sociale de Lorraine (OHS L).
- Nous préparons en partenariat avec l'Association Régionale d'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale (AREHSS) l'organisation d'un colloque en 2020 : « Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui, ... et demain ? ».
- Recueil de témoignages : nous avons réalisé bon nombre d'entretiens dont les transcriptions sont réalisées, mais il y a encore beaucoup de travail pour les mettre en valeur. D'autres entretiens sont prévus, en rapport avec les diverses conventions juridiques passées avec des associations. Par exemple, concernant l'association « Les Compagnons du Chemin de Vie » (Meuse) pour laquelle 19 témoignages ont été réalisés depuis 2016, deux étant encore à faire.
- Le travail partenarial mobilise pas mal d'énergie du côté de : Citoyenneté Active Lorraine, de l'AREHSS, de l'ALFOREAS gestionnaire de l'IRTS de Lorraine et de son Réseau FOREAS où nous siégeons au Conseil Scientifique et travaillons actuellement dans le cadre d'un séminaire sur « les faits religieux » destiné à proposer des éléments pour aider les enseignants à mieux préparer les professionnels en formation et les praticiens à faire face aux réalités de jeunes qui évoquent la religion pour contester la démocratie et les valeurs de la République.

II - Présentation des travaux des volontaires du service civique.

II.1 - Volontaire du service civique Alsace.

L'actuelle volontaire du service civique, Charlotte Mourot, Alsace n'étant pas présente, Michel Bach précise qu'elle travaille essentiellement sur les chantiers d'archives en cours. Elle sera également amenée à travailler sur les recueils de témoignages, afin de diversifier ses activités.

II.2 - Volontaire du service civique Lorraine.

L'actuelle volontaire du service civique Lorraine, Marine Bonnans explique qu'elle consacre une grande partie de ses activités dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre le CNAHES et l'OHS de Lorraine. Cf. : les 4 axes de travail proposés à l'OHS de Lorraine par le CNAHES Grand Est – Lorraine, chacun de ces axes étant activé par voie d'avenants :

1. **l'appui à la préparation par l'OHS de son centenaire et la préparation d'un Atelier d'Histoire Sociale « Fabrique de mémoire avec les citoyens »** mené par le CNAHES Grand Est - Lorraine au titre du programme d'histoire du handicap en Lorraine, qui prendrait sens dans le cadre des manifestations du centenaire de l'OHS de Lorraine.
2. **un chantier d'archives** concernant prioritairement les archives historiques de l'association (en distinguant les archives de l'association qui ont le statut d'archives privées et celles des personnes accueillies qui ont le statut d'archives publiques).
3. **un travail de recueil de témoignages.**
4. **une formation à la gestion des archives associatives et à la gestion des archives des personnes accueillies, comportant une sensibilisation à l'histoire.**

A la demande des Alsaciens, Marine Bonnans donne quelques renseignements sur l'OHS :

- L'Office d'Hygiène sociale de Meurthe-et-Moselle, suite à une modification statutaire et une extension de ses implantations géographique est devenue l'OHS de Lorraine.
- Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, elle gère environ 2000 lits et places selon une répartition en deux grands départements :
 - Adultes/Personnes âgées (grosse partie sanitaire) : 1000 places avec des établissements à Nancy et dans les environs et des EHPAD en Moselle, en Meurthe-et-Moselle et en Meuse.
 - Secteur Enfance/Handicap (1000 places), essentiellement sur le site de Flavigny-sur-Moselle qui est le berceau historique de l'association (750 lits et places et 750 salariés, partenariats multiples) : sanitaire, médico-social, social, IME, IEM.

Explication des activités de la volontaire du service civique CNAHES Lorraine à l'OHS.

La priorité concerne l'aide apportée depuis octobre 2019 à la préparation du centenaire de l'association au cours de l'année 2020. Ce dernier a été l'occasion de rassembler au siège de Vandoeuvre-les-Nancy l'iconographie historique, constitutive d'une partie des archives.

Le CNAHES s'est engagé sur le cours terme à apporter sa contribution à différents niveaux :

1. Reprographie de la totalité de l'iconographie historique des établissements de l'OHS. Le chantier en cours comporte le tri des documents apportés dans des cartons en provenance des différents établissements, la réalisation sur ban de reprographie des photographies numériques des documents avec report des indications de chaque photographie sur un outil de recherche. Actuellement plus de 2 000 photographies ont été entrées. Une partie du travail consiste actuellement à reporter le nom généré par l'appareil photo sur l'outil de recherche. D'autres documents font l'objet de reproductions scannées. L'iconographie subira ensuite un tri et des compléments d'identification par des personnes connaissant bien l'histoire de l'association grâce au portage sur un logiciel de gestion OHS des diapositives, les fichiers numériques des documents devant être conservés par le service informatique de l'OHS.

2. Contribution du CNAHES dans le cadre du centenaire de l'OHS² et de l'Atelier « Fabrique de mémoire avec les citoyens » nécessitant l'organisation d'une déambulation à caractère historique sur le site de Flavigny. Cette déambulation sera l'occasion de revenir sur l'histoire des bâtiments du site et permettra notamment à d'anciens usagers et à d'anciens salariés de faire mémoire des lieux en témoignant de leurs expériences.
3. Candidature du CNAHES Grand Est pour participer à l'animation des journées régionales d'histoire sur « L'Art de bâtir à travers les siècles » organisé par le Comité Régional d'Histoire à Niderviller (Moselle) les samedi 25 et dimanche 26 avril 2020. Notre proposition portant sur 1/ Une conférence grand public mettant en avant un exemple Alsacien et un autre Lorrain. 2/ Un stand sur les deux jours permettant de développer la même thématique : « L'art de recycler le bâti et l'art de bâtir en fonction des projets pédagogiques et de soins des établissements médicaux-sociaux ».

* A noter qu'en fin de réunion, suite à une demande fait la veille, un message officieux de la Région indiquait à Jacques Bergeret que notre candidature était retenue uniquement pour le stand, et pas pour la conférence grand public, étant donné le nombre important de propositions pour des conférences. Les participants conviennent qu'**il y a donc lieu de se mettre au travail dès à présent pour concevoir le stand, réaliser les supports, et organiser son animation, notamment avec la participation des Volontaires du Service Civique Alsace et Lorraine.**

La volontaire du service civique Lorraine travaille également sur :

- ✚ la participation à l'organisation du colloque 2020 organisé conjointement par l'AREHSS et le CNAHES : « *Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ?* ».
- ✚ la participation à l'Atelier d'Histoire Sociale « exposition » qui participe de l'histoire du handicap en Lorraine, du Moyen Âge à nos jours. Cela conduit à effectuer notamment des recherches iconographiques. L'atelier après une réunion à l'automne est en attente d'une reprise de ses activités sous diverses formes à partir de février.
- ✚ Contribution à la rédaction des compte-rendus et procès-verbaux des diverses réunions auxquelles elle participe en étant associée à toutes les activités de la délégation en accompagnement de Jacques Bergeret (délégué régional adjoint pour la Lorraine et tuteur au titre du Service Civique).

III - Perspectives organisationnelles de la région et IV – Fonctionnement financier de la délégation régionale.

III.1 - Première formulation du document de référence dont souhaite se doter la délégation CNAHES Grand Est concernant son organisation et son fonctionnement.

En vue du CA national du 21 Janvier 2020 à Paris, Michel Bach a fait la proposition d'un texte : « Perspective organisationnelles de la délégation CNAHES Grand Est ».

Après quelques hésitations, le trésorier estimant plutôt inutile de discuter et travailler ce texte en raison de l'actualisation du Vademecum national entrepris par le CA du Cnahes, Michel Bach tranche en mettant le texte à la discussion. Après transformations, ce texte est soumis à la validation des adhérents présents à la réunion.

Décision : La proposition de texte après modification est validée à l'unanimité des membres présents. Le texte sera transmis au CA par le délégué régional. Il reste modifiable en cas de nécessité d'ajustement par rapport à la nouvelle version attendue du Vademecum national du Cnahes. * *Le texte finalisé envoyé par le délégué régional aux membres du CA figure en annexe du présent compte-rendu.*

² L'OHS, pour son centenaire, prévoit en effet de mener 100 actions. Une de ces 100 actions est donc pilotée par le CNAHES.

IV.2 – État financier de la délégation régionale Grand Est.

Claude Haudier, précise que le compte bancaire de la délégation dispose actuellement d'environ 4 000 € pour le financement des divers projets. Pour lui, chaque projet devrait faire l'objet d'un budget prévisionnel.

La part budgétaire de chaque « délégation territoriale » au sein de la délégation Grand Est n'a pas été définie. Cependant, pour Claude Haudier, chaque projet a vocation à être financé.

V - Développement des pages régionales sur le site national.

Dans la perspective du développement de la page régionale sur le site national, Floriane Sauzé, ancienne volontaire du service civique CNAHES Lorraine, et actuelle membre du CNAHES, s'est proposée, afin de travailler à la création des pages régionales à l'aide de Jacques Bergeret, délégué régional adjoint. Il s'agira notamment de redistribuer les contenus de l'ancien site CNAHES-Lorraine. Elle propose également de s'impliquer dans l'Atelier Communication piloté par Carl Lazzarelli et Jacques Bergeret, avec la création d'une page sur les réseaux sociaux, dont elle aura en responsabilité technique la gérance.

Décision : L'assemblée approuve à l'unanimité des présents la responsabilité de « WebMaster » CNAHES Grand-Est confiée à Floriane Sauzé.

VI - Chantiers pour l'année 2020.

On récapitule de manière simplifiée des éléments décrits en première partie de réunion.

VI.1 – Chantiers Alsace.

Quelques chantiers archivistiques sont encore en cours sur l'année 2020. Le recueil de témoignage est également l'un des projets en cours de réflexion pour la volontaire du service civique.

La délégation territoriale Alsace réfléchit également à l'élaboration d'un panneau de communication sur le CNAHES Grand Est Alsace et ses activités.

VI.2 – Chantiers Lorraine

Les principaux chantiers d'activités en cours spécifiques du CNAHES Grand Est - Lorraine pour l'année 2020 sont :

- Le chantier iconographie et archives de l'OHS engagé depuis octobre 2019 dont le travail est amplifié (souvent à trois personnes).
- La déambulation à Flavigny organisé par l'Atelier d'Histoire Sociale « Fabrique de mémoire avec les citoyens » qui prendra sens dans le cadre du centenaire de l'Office d'Hygiène Sociale de Lorraine.
- Le colloque AREHSS-CNAHES : « Les pauvretés hier, aujourd'hui, ... et demain ? » qui devrait se dérouler sur 2 journées non consécutives en juin et en décembre 2020 dans la salle des délibérations du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

VI.3 – Chantier commun.

L'Alsace et la Lorraine seront amenées à travailler sur un projet commun, pour l'organisation des Journées d'Histoire du Comité Régional sur le thème de « L'Art de bâtir à travers les siècles ». En effet, la candidature du CNAHES Grand Est a été déposée à la région par Jacques Bergeret pour deux actions : une conférence grand public et la tenue d'un stand sur les deux jours prévus à Niderviller (Moselle) **les samedi 25 et dimanche 26 avril 2020**. Ces deux actions ont été proposées avec l'entrée suivante : « **L'art de recycler le bâti et l'art de bâtir en fonction des projets pédagogiques et de soins des établissements médicaux-sociaux** », à mettre au regard de l'évolution historique des politiques publiques.

La région nous ayant fait savoir que, compte tenu du nombre important de propositions de conférences par les nombreuses associations, seul le stand ayant été retenu pour le CNAHES. nous avons cependant fait proposition de préparer une conférence en cas de désistement d'une conférence programmée.

Les volontaires du service civique CNAHES Grand Est d'Alsace et de Lorraine seront amenées à être mobilisées lors de ces journées.

En plus d'un panneau sur les délégations territoriales Alsace (à concevoir et à réaliser) et Lorraine (un panneau existant sur le programme d'histoire du handicap), un panneau présentant la délégation Grand Est serait à envisager. Mais l'essentiel est bien de mettre en scène des documents sur l'art de recycler le bâti et l'art de bâtir en fonction des projets pédagogiques et de soins, avec l'idée de le faire à partir au moins d'un exemple alsacien et d'un exemple lorrain. Il s'agira également de travailler sur divers outils de communications (flyers, etc.).

VII - Poste SC 2020-21

VII.1 – Proposition

Le CNAHES national met à disposition des délégation pour le début de l'année 2020, 4 postes de Volontaires de Service Civique avec une urgence à les utiliser faute de quoi ils risqueraient d'être perdus. Jacques Bergeret, délégué régional adjoint Grand Est Lorraine, propose que le CNAHES Grand Est, se positionne pour deux postes dès lors que ceux-ci n'intéresseraient pas une délégation n'ayant pour le moment aucun Volontaire. L'utilité de disposer simultanément de deux volontaires a été prouvée lors des diverses coopérations menées par Floriane Sauzé et Marine Bonnans.

VII.2 – Décision.

Décision : **La proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents, sous réserve** de ne pas recruter de volontaires de service civique s'il n'y a pas de possibilité d'encadrement.

Michel Bach positionnera le CNAHES Grand Est sur ces deux postes lors du Conseil d'administration national du 21/01/2020, qui se tient à Paris.

VIII - Guide des sources.

Jacques Bergeret explique, à partir d'un document préparé par Sylvain Cid, l'archiviste de notre association, qu'il s'agit de *l'Outil de référence* établi par le CNAHES à destination des chercheurs, professionnels, militants, étudiants du travail social. Il vise à devenir progressivement incontournable dans notre domaine de recherche pour l'enquête historique, comme le sont d'autres guides des sources dans des domaines connexes (ex : guide des sources jeunesse et éducation populaire proposé par le PAJEP). L'existence d'un fonds d'archives écrites, orales ou audiovisuelles est le critère d'entrée dans le Guide qui répertorie l'ensemble des fonds connus dans le champ de l'éducation spécialisée et de l'action sociale, leur localisation, accessibilité, chacun faisant l'objet d'une notice de présentation.

- Numérique : évolutif car actualisé en permanence, accessible en ligne via le site web.
- Le sommaire simplifié intégrera les diverses caractéristiques des archives, publiques et privées personnelles ou associatives, à dimension régionale, nationale et internationale. Un index nominal et thématique facilitera les recoupements.
- Le volume 1 serait constitué de l'actuel (archives écrites), le volume 2 regrouperait les archives orales et AV, un volume 3 pourrait suivre ultérieurement comme guide bibliographique. Chaque délégation est invitée à aller voir ce qui a été classé aux archives départementales de sa région et ne figurerait pas dans le Guide des sources à ce jour : <https://www.cnahes.org/ressources/guide-de-recherche/rechercher-un-fonds/>

IX - Postes à pourvoir.

IX.1 – Annonces des démissions du délégué et du trésorier régional en début de réunion.

Michel Bach a annoncé en début de réunion sa volonté de quitter le poste de délégué régional Grand Est. Il est cependant prêt à garder la fonction de délégué régional adjoint pour la délégation territoriale de l'Alsace.

Claude Haudier, qui a démissionné de son poste de trésorier national du Cnahes fait part de son souhait de démissionner de son poste de trésorier régional Grand Est.

Les membres présents en prennent acte tout en mesurant la nécessité d'une recombinaison rapide des responsabilités au sein de la délégation régionale.

IX.2 – Propositions.

Les échanges visent à trouver des solutions. Aucun nom n'est mis en avant au titre de l'Alsace.

Carl Lazzarelli, DGA de l'OHS qui vient de prendre sa retraite, est proposé par Jacques Bergeret pour le poste de délégué régional Grand Est ; mais celui-ci fait part de son impossibilité actuellement de prendre cette responsabilité, compte-tenu d'autres engagements au niveau local et national.

Jacques Lepetit, DGA de REALISE qui vient aussi de prendre sa retraite aussi proposé pour ce poste par Jacques Bergeret, sous réserve de son accord. Un message téléphonique est laissé en ce sens sur son répondeur téléphonique.

Jacques Bergeret, accepte, le cas échéant, en cas de refus de Jacques Lepetit, de prendre la direction régionale par intérim en attendant que l'on trouve un remplaçant.

Michel Bach, en cas de nécessité, accepte d'assurer le poste de trésorier régional si celui-ci ne peut être pourvu par un autre adhérent. Il accepte par ailleurs simultanément de continuer à assurer, cette fois en qualité de délégué adjoint, l'animation de la délégation territoriale Alsace.

Une configuration possible et rassurante de répartition des responsabilités au sein de la délégation Grand Est prend forme.

IX.3 – Décision.

Décision : la délégation demeure en attente des annonces officielles qui seront faites des démissions des postes de trésorier régional et de délégué régional, lors du prochain CA du CNAHES du 21 janvier 2020 pour mettre en œuvre la configuration envisagée de répartition des responsabilités au sein de la délégation Grand Est.

** La réunion comportant Michel Bach, Jacques Bergeret, Carl Lazzarelli et Marine Bonnans s'est poursuivie au bistrot de la gare de Strasbourg, réunion durant laquelle Jacques Lepetit a répondu à la proposition de Jacques Bergeret en précisant qu'il ne pouvait pour le moment pas prendre la responsabilité de délégué régional Grand Est du CNAHES, en laissant entendre que ce serait possible dans un an ou deux. Il est convenu dans ces conditions que Michel Bach propose au CA les propositions débattues.*

Pour rappel

Le diaporama concernant l'exposition sur l'Histoire du handicap en Lorraine pourra être envoyé par WeTransfert à ceux qui en feront la demande à : cnahes.lorraine@free.fr

Le document « Perspectives organisationnelles de la délégation CNAHES Grand Est » figure ci-dessous.

PERSPECTIVES ORGANISATIONNELLES DE LA DÉLÉGATION CNAHES GRAND EST

Texte validé lors de la 2^{ème} réunion Grand Est du 16/01/2020 à Strasbourg

En vue de sa communication au CA du 21/01/20 à Paris

Ce texte constitue la première formulation du document de référence dont souhaite se doter la délégation CNAHES Grand Est qui couvre 10 départements concernant son organisation et son fonctionnement.



Introduction - Rappel des circonstances.

Le CNAHES fonctionnait jusqu'en 2018 avec deux délégations Alsace et Lorraine qui avaient leur autonomie ; ces deux structures avaient peu de contacts et de collaborations et une pratique différente au niveau financier.

Le Conseil d'administration du CNAHES a décidé de calquer ses délégations régionales sur la nouvelle géographie régionale et de prendre en compte la création de la Région Grand Est par le regroupement des trois anciennes régions Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine.

Les deux délégations Alsace et Lorraine préexistantes ont ainsi été fusionnées au profit d'une seule délégation Grand Est.

Cette fusion entraîne la nécessité de revoir l'organisation et d'essayer d'harmoniser le fonctionnement administratif et financier.

Principes organisateurs.

En application de l'article XIII des statuts du CNAHES

« L'Association peut créer, sur décision du Conseil d'administration, des Délégations régionales ou interrégionales, animés par un Délégué régional ou interrégional, nommé par le Président, après consultation des adhérents de la Région ou de l'Inter région concernée. Ces Délégués siègent au Conseil d'administration avec voix délibératives ».

la délégation régionale est placée sous l'autorité d'un délégué régional nommé par le président de l'association et sous son autorité.

Le délégué régional CNAHES Grand Est est assisté d'adjoints territoriaux :

- autant que possible, de délégués adjoints pour chacune des anciennes régions : Délégué adjoint CNAHES Grand Est-**Alsace**, Délégué adjoint CNAHES Grand Est – **Lorraine**, Délégué adjoint CNAHES Grand Est – **Champagne Ardenne**.
- par défaut, un délégué adjoint pour être chargé de deux anciennes régions et le délégué régional chargé d'animer plus particulièrement une des anciennes régions.

Le trésorier de la Région gère les fonds de la délégation régionale et le compte courant bancaire régional. En cas de nécessité, un Délégué adjoint territorial peut être amené à cumuler sa fonction avec celle de trésorier régional.

Le trésorier régional est responsable de la tenue d'une comptabilité régionale transmise annuellement en fin d'exercice au Trésorier national accompagné du dernier relevé bancaire.

Chaque délégué régional adjoint reçoit pour son territoire délégation afin de développer et poursuivre l'activité, réunir les adhérents et prendre toute initiative dont il rendra compte régulièrement au délégué régional.

La délégation régionale invite au moins une fois par an l'ensemble des adhérents afin d'échanger sur les actions distinctes selon les territoires et sur les actions communes à l'ensemble de la délégation Grand Est.

Gestion financière.

La part des cotisations (40 %) reversée à la région par le national au titre de la redistribution régionale fait l'objet d'une répartition à hauteur de 80% entre les territoires (Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne) selon le nombre d'adhérents.

Les 20 % restants sont mis en réserve.

Les versements non affectés sont gérés dans un tronc commun régional.

Les avances de frais validées par le délégué territorial sont remboursées dans la limite des fonds disponibles.

Avec l'accord du Président et du Trésorier national et dans le cadre spécifique d'une action, une avance en régie peut être octroyée à un délégué adjoint territorial, à charge pour lui d'en tenir une comptabilité spécifique simplifiée (dépenses et recettes liées à cette action) dont il rend compte au délégué régional et au trésorier.